

[Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau] (P252.2)

1- Définition	<i>Dimension développement durable</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Gestion financière et patrimoniale : état et performance des installations du service
	<i>Finalité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes
	<i>Définition</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ On appelle point noir tout point structurellement sensible du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit sa nature (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et le type d'intervention requis (curage, lavage, mise en sécurité...) Les interventions sur la partie publique des branchements ainsi que les interventions dans les parties privées des usagers dues à un défaut situé sur le réseau public (et seulement dans ce cas là) sont à prendre en compte ◆ L'indicateur indique le nombre de points noirs pour 100 km de réseau de collecte des eaux usées hors branchements
	<i>Unité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Nombre par centaines de km
	<i>Fréquence de détermination</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Annuelle. Les interventions prises en compte pour compter les points noirs sont celles dont la date de début d'intervention sur le terrain est comprise entre le 01 janvier et le 31 décembre de l'année N
	<i>Domaine d'application possible (activités et périmètre géographique)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Services assurant la collecte et/ou le transport des eaux usées (en réseau séparatif ou unitaire). Les services n'assurant qu'une mission de dépollution des eaux, ainsi que les services ne gérant que des réseaux pluviaux, ne sont pas concernés ◆ Liste de points noirs et longueur de réseau doivent concerner le même périmètre géographique
	2- Calcul	<i>Données nécessaires</i>
<i>Producteur des données</i>		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Opérateur du réseau de collecte des eaux usées
<i>Échelle de calcul</i>		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les données sont collectées sur un périmètre caractérisé par la même mission de collecte des eaux usées et un opérateur unique. L'indicateur est calculé au niveau de ce périmètre ou à un niveau supérieur en consolidant les données
<i>Règles de calcul</i>		<ul style="list-style-type: none"> ◆ nombre de points noirs / longueur de réseau de collecte des eaux usées (hors branchements) X 100
<i>Recommandations pour la maîtrise de la qualité de ces données</i>		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Tenue d'un journal d'interventions préventives et curatives sur les points noirs, permettant de déterminer pour chaque point noir le nombre d'interventions effectivement réalisées sur l'année ◆ Localisation géographique des points noirs sur un support cartographique approprié ◆ En cas de réseaux séparatifs, seuls les points noirs sur le réseau eaux usées sont à prendre en compte pour le calcul de l'indicateur
<i>Degré de confiance</i>		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le degré de confiance de l'indicateur est à établir en suivant la méthodologie présentée en annexe. Cette méthode permet au producteur de données d'évaluer le niveau de fiabilité du processus de production de l'indicateur
<i>Règles de consolidation à une échelle supérieure à celle de calcul</i>		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les taux de points noirs sont consolidés en pondérant le taux de chaque périmètre par la longueur du réseau de collecte des eaux usées sur le périmètre

3- Interprétation au niveau local	<i>Données contextuelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Constitution du réseau (diamètre des canalisations, matériaux), vétusté du réseau, pente moyenne, conditions environnementales (présence d'arbre, trafic...), conditions météorologiques annuelles locales. Le taux de points noirs est sensible au niveau de maîtrise des rejets dans le réseau (présence de bacs à graisses, avaloirs à décantation sur réseau unitaire, etc.)
	<i>Indicateurs liés</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers, taux de réclamations, indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées
	<i>Règles pour l'interprétation au niveau local</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La valeur de l'indicateur est influencée par la nature du réseau (séparatif ou unitaire). L'évolution du taux de points noirs est un bon indicateur de l'état et de la stratégie d'exploitation du réseau ◆ Pour interpréter les résultats, on s'attachera à respecter la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe relative au degré de confiance
4- Recommandations pour la comparaison des résultats entre services	<i>Différences de contexte</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Règles de construction des réseaux (dimensionnement, qualité des ouvrages, contrôles), niveau d'exigence des populations, police des réseaux vis-à-vis des raccordements et des rejets, conditions climatiques
	<i>Effets méthodes</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le principal effet méthode est la façon de qualifier de « point noir » les points du réseau nécessitant des interventions régulières (par exemple, un point noir peut être un tronçon de plusieurs dizaines de mètres en contre-pente). La prise en compte de points noirs sur des parties pluviales des réseaux peut aussi fausser le résultat
	<i>Prise en compte du degré de confiance</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Un bon niveau de confiance ne doit pas faire oublier que les différences de contexte et de qualification de ce qu'est un point noir peuvent introduire des biais importants dans la comparaison entre services ◆ Pour comparer les résultats entre services, on s'attachera à respecter la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe relative au degré de confiance